

Rapport Financier Semestriel

Au 30 juin 2026



Coheris

4, rue du Port aux Vins

92150 Suresnes

Tél. : +33 (0)1 57 32 60 60

Fax : +33 (0)1 57 32 62 00

www.coheris.com

Société Anonyme au capital de 2 274 230 euros - 399 467 927 RCS Nanterre - Siège social : 4, rue du Port aux Vins 92150 Suresnes

I - Rapport d'activité semestriel

Chiffres clés en IFRS

Etat du résultat global	30/06/2026	31/12/2025	30/06/2025
En milliers d'euros	6 mois	12 mois	6 mois
Chiffre d'affaires	8 414	16 279	7 895
Résultat opérationnel courant	1 994	2 895	1 979
Résultat opérationnel	1 994	2 891	1 975
Résultat net Part du Groupe	1 821	3 052	1 862

Etat de la situation financière	30/06/2026	31/12/2025	30/06/2025
En milliers d'euros			
Capitaux Propres	24 710	23 303	22 139
Actif courant	8 302	24 514	24 027
Passif courant	14 605	12 530	13 285
Total de l'état de la situation financière	42 427	39 362	39 180

Chiffre d'affaires et résultat IFRS

Au 1er semestre 2026, COHERIS enregistre un chiffre d'affaires business¹ de 7,7 M€, en augmentation de +9,0 % par rapport au 1er semestre 2025.

Cette croissance est portée par la progression soutenue des revenus issus des abonnements et des prestations de services, qui compense la diminution attendue des revenus liés aux licences perpétuelles et à leur maintenance associée.

Les revenus récurrents issus des abonnements (annual licences) poursuivent leur progression et atteignent 4,1 M€, en hausse de +15,4 %. Ils représentent désormais 54 % du chiffre d'affaires business du semestre, contre 51 % au premier semestre 2025.

Les revenus issus des licences perpétuelles et de la maintenance associée s'établissent à 0,9 M€, en recul de -32,3 % par rapport au 1er semestre 2025. Ils ne représentent plus que 11 % du chiffre d'affaires business, contre 18 % au 30 juin 2025.

Le chiffre d'affaires des prestations de services progresse de +22,1 %, à 2,7 M€, représentant 35 % du chiffre d'affaires business du semestre. Cette croissance bénéficie notamment de la réalisation de nouveaux projets.

Au 30 juin 2026, le stock de revenus récurrents en base annualisée (ARR1) s'élève à 11,3 M€, contre 10,7 M€ au 31 décembre 2025, soit une progression de +5,7 % depuis le début de l'exercice.

Le résultat opérationnel s'établit à 1 994 K€ contre 1 975 K€ au 1er semestre 2025.

Le résultat financier net s'établit à +462 K€ contre +412 K€ au titre de la même période de 2025. Cette hausse s'explique principalement par la hausse des intérêts sur compte courant avec ChapsVision.

¹ Annual recurring revenue

Le résultat net ressort à 1 821 K€ contre 1 862 K€ au 1er semestre 2025.

L'effectif de Coheris au 30 juin 2026 est de 65 collaborateurs contre 68 au 31 décembre 2025 et 69 au 30 juin 2024.

Autres informations

Les facteurs de risques et les transactions avec les parties liées tels qu'ils sont décrits dans le rapport financier annuel au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2025 n'ont pas connu d'évolution significative au cours du premier semestre 2026.

Au titre du premier semestre, Coheris a enregistré un produit lié à la refacturation d'une quote-part de collaborateurs ayant contribué à l'activité du groupe ChapsVision ainsi qu'une refacturation liée à l'occupation d'une partie des locaux ainsi que d'autres refacturations diverses du 4 rue du Port aux Vins pour 0,3 M€.

II - Attestation du responsable du Rapport semestriel d'activité

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes IFRS de Coheris pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et que le rapport semestriel d'activité ci-joint présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

Fait à Suresnes, le 30 septembre 2026

Olivier Dellenbach
Président-Directeur Général

III - COMPTES IFRS COHERIS SA AU 30 JUIN 2026

A – Etat de la situation financière

ACTIF (en milliers d'euros)	Note	30/06/2026	31/12/2025
Ecart d'acquisition	2.1	5 398	5 398
Actifs incorporels	2.2	3 765	3 708
Actifs corporels		2 918	3 341
Actifs financiers		238	238
Actifs d'impôts différés	2.10	1 772	2 163
ACTIF NON COURANT		14 091	14 848
Clients et comptes rattachés	2.3	3 753	5 819
Autres créances	2.3	24 511	18 595
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2.4	72	101
ACTIF COURANT		28 336	24 514
TOTAL DE L'ACTIF		42 427	39 362

PASSIF (en milliers d'euros)	Note	30/06/2026	31/12/2025
Capital		2 274	2 274
Réserves liées au capital		830	830
Titres auto détenus			
Réserves et résultats		21 605	20 199
Capitaux propres - part du groupe	E	24 709	23 303
Intérêts minoritaires			
CAPITAUX PROPRES		24 709	23 303
Passifs financiers (> 1an)	2.6	2 247	2 665
Passif d'impôts différés			
Provisions pour risques et charges	2.5	866	865
PASSIF NON COURANT		3 113	3 530
Passifs financiers (< 1an)	2.6	1 131	1 346
Fournisseurs et comptes rattachés		5 672	4 084
Autres dettes	2.7	7 802	7 100
PASSIF COURANT		14 605	12 530
TOTAL DU PASSIF		42 427	39 362

B – Etat du résultat net

(en milliers d'euros)	Note	30/06/2026	30/06/2025
Chiffre d'affaires	2.8	8 414	7 895
Autres produits de l'activité		874	1 096
Achats et services extérieurs		-2 570	-2 351
Charges de personnel		- 3 524	-3 548
Impôts et taxes		- 114	-93
Dotations aux amortissements et provisions		- 1 056	-986
Autres produits et charges d'exploitation		-30	-34
Résultat opérationnel courant		1 994	1 979
Autres produits et charges opérationnels	2.9		-4
Dépréciation des écarts d'acquisition			
Résultat Opérationnel		1 994	1 975
Produits de trésorerie et équivalents de trésorerie			
Autres produits et charges financiers		462	412
Coût de l'endettement financier net		462	412
Impôt sur le résultat	2.10	- 635	-525
Résultat Net		1 821	1 862
Nombre d'actions retenues pour le calcul		5 685 575	5 685 575
RNPG ² par action en €		0,32	0,33
Nombre d'actions diluées retenues pour le calcul		5 685 575	5 685 575
RNPG dilué par action en €		0,32	0,33

C – Etat du résultat global

1 ^{er} semestre 2025	Groupe
Résultat net IFRS	1 862
Ecart de conversion	0
Engagements de retraite	0
- Pertes et gains actuariels	6
- Impact de l'impôt différé	0
- Produits et charges reconnus directement dans les capitaux propres	- 16
Total des produits et charges de la période	1 878
1 ^{er} semestre 2026	Groupe
Résultat net IFRS	1 821
Ecart de conversion	0
Engagements de retraite	0
Pertes et gains actuariels	40
- Impact de l'impôt différé	0
- Produits et charges reconnus directement dans les capitaux propres	- 40
Total des produits et charges de la période	1 861

² Résultat net part du Groupe

D - Tableau de flux de trésorerie

(en milliers d'euros)	Note	30/06/2026	30/06/2025
Résultat net des sociétés intégrées		1 821	1 862
Dotations nettes aux amortissements et provisions		1 102	1 057
Dotations dépréciation écart d'acquisition			
Charges et produits liés aux actions gratuites de performance			
Coût de l'endettement financier		33	-73
MBA après coût de l'endettement financier net et impôt		2 956	2 846
Impôt sur le résultat (y compris les impôts différés)		595	525
MBA avant coût de l'endettement financier net et impôt (A)		3 551	3 371
Impôt versé (B)		- 218	-195
Variation du BFR lié à l'activité (C)		3 237	2 029
Flux de trésorerie généré par l'activité (D) = (A+B+C)		6 570	5 205
Décaissements liés aux acquisitions d'immo. Corp. et incorp.		-751	-820
Encaissements liés aux cessions d'immo. Corp. et incorp.			
Décaissements liés aux acquisitions d'immo. Financières			-2
Encaissements liés aux cessions d'immo. Financières			
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissements (E)		-751	-822
Rachat et revente d'actions propres			
Intérêts financiers		-33	73
Dividendes versés		-455	-455
Encaissements liés aux nouveaux emprunts			12
Variation des comptes courants	2.3	- 4 714	-2 920
Remboursement d'emprunts		-252	-250
Remboursement de dettes locatives		-394	-391
Flux nets de trésorerie lié aux opérations de financement (F)		- 5 848	-3 931
Variation de trésorerie nette (D+E+F)		-29	452
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture		101	359
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	2.4	72	811

E - Tableau de variation des capitaux propres

(en milliers d'euros)	Capital	Réserves liées au capital	Titres auto détenus	Réserves et résultat IFRS	Écart de conversion	Total part du groupe	Mino ritair es	Total
Au 31 décembre 2024	2 274	830	0	17 611		20 716		20 716
Total des produits et charges de l'exercice directement reconnus en capitaux propres								
Versement de dividendes				-455		-455		-455
Autres variations				16		16		16
Résultat 1 ^{er} semestre 2025				1 862		1 862		1 862
Au 30 juin 2025	2 274	830	0	19 034		22 139		22 139
Au 31 décembre 2025	2 274	830	0	20 199		23 304		23 304
Total des produits et charges de l'exercice directement reconnus en capitaux propres								
Versement de dividendes				-455		-455		-455
Autres variations				39		39		39
Résultat 1 ^{er} semestre 2026				1 821		1 821		1 821
Au 30 juin 2026	2 274	830	0	21 604		24 709		24 709

F – Notes aux comptes semestriels IFRS

Les notes sont regroupées sous les titres suivants :

1Principes et méthodes comptables utilisés	9
1.1Méthodes d'évaluation – Règles et méthodes comptables	9
1.2Faits significatifs	12
2Explication des postes des éléments financiers.....	14
2.1Ecart d'acquisition	14
2.2Immobilisations incorporelles	14
2.3Créances d'exploitation	14
2.4Trésorerie et équivalents de trésorerie	14
2.5Provisions risques et charges	14
2.6Emprunts et dettes financières	15
2.7Autres dettes	15
2.8Ventilation du chiffre d'affaires	15
2.9Autres produits et charges opérationnels	Erreur ! Signet non défini.
2.10Impôt sur les sociétés	15
2.11Transactions avec les parties liées	16
2.12Engagements hors bilan	16
2.13Evénements postérieurs	16

Les informations sont exprimées en milliers d'euros sauf pour le résultat par action.

Principes et méthodes comptables utilisés

Les états financiers IFRS intermédiaires résumés de Coheris pour la période de 6 mois se terminant le 30 juin 2026 sont établis en conformité avec le référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union Européenne sur la base des comptes de Coheris SA. Coheris n'a pas anticipé de norme, amendement et interprétation dont la date d'application obligatoire est postérieure au 1^{er} janvier 2026.

Les états financiers intermédiaires résumés ont été préparés en conformité avec la norme IAS 34 Information financière intermédiaire. Ils ne comportent pas l'intégralité des informations requises pour des états financiers annuels complets et doivent être lus conjointement avec les états financiers du groupe pour l'exercice clos le 31 décembre 2025.

La présentation d'états financiers IFRS intermédiaires, nécessite le recours à des analyses fondées sur des évaluations et des hypothèses qui ont une incidence sur les produits, les charges, actifs, passifs du groupe. Ces évaluations sont basées sur les expériences acquises par le groupe, et d'autres facteurs jugés raisonnables selon les circonstances actuelles. Les résultats réels pourront différer de ces estimations.

Les estimations et hypothèses concernent principalement la reconnaissance du chiffre d'affaires, les impôts différés actifs, le crédit d'impôt recherche, les tests de valeurs sur les actifs, et les provisions.

Dans le cadre de l'application d'IFRS 18, Coheris a fait le choix de maintenir la présentation par nature pour le compte de résultat. Le Groupe a engagé les actions nécessaires à l'adaptation de ses processus de reporting et systèmes d'information afin de se conformer aux exigences d'IFRS 18 pour une mise en place effective à compter du 1^{er} janvier 2027.

L'ensemble de ces informations financières ont fait l'objet d'une revue par le Comité d'Audit et ont été arrêtées par le Conseil d'Administration de la société en date du 29 septembre 2026.

Méthodes d'évaluation – Règles et méthodes comptables

Écarts d'acquisition

Les écarts d'acquisition constatés à l'occasion d'une prise de participation, définis comme la différence entre le coût d'acquisition des titres et la quote-part acquise dans la situation nette retraitée de la société consolidée estimée à la date d'acquisition, sont affectés aux postes appropriés de l'état de la situation financière.

Les écarts d'acquisition positifs résiduels sont portés à l'actif de l'état de la situation financière sous la rubrique « Écarts d'acquisition ».

Lors de chaque arrêté, les indices d'éventuelles pertes de valeur des actifs concernés sont examinés. Si des changements significatifs défavorables apparaissent et au minimum une fois par an, un test de valorisation est effectué et un amortissement exceptionnel est comptabilisé en cas de perte de valeur.

Immobilisations incorporelles

Elles comprennent essentiellement :

- les frais de recherche et développement :
 - o ils sont évalués au coût de production sur la base des temps passés par les développeurs à l'exclusion du temps de supervision. Les heures produites sont valorisées à partir des salaires, augmentés des charges sociales par application d'un coefficient de charges,
 - o prennent en compte l'économie d'impôt liée au Crédit Impôt Recherche découlant de la partie éligible des frais de recherche et développement. Cette économie d'impôt est incluse dans la valorisation des actifs ainsi constatés,
 - o sont amortis sur une durée de 3 ans selon le mode linéaire.
- des licences intégrées dans les logiciels produits :
 - o sont évaluées au coût d'acquisition,
 - o sont amorties sur une durée de 3 ans selon le mode linéaire.

Immobilisations corporelles

Il s'agit des matériels informatiques et téléphoniques utilisés par la société ainsi que du mobilier et du matériel de bureau comptabilisés à leur coût historique et de droit d'utilisation reconnu sur les actifs corporels conformément à la norme IFRS 16.

Tous les contrats de location sont reconnus à l'actif par la constatation d'un droit d'utilisation et au passif par une dette correspondant à la valeur actualisée des paiements futurs.

Les contrats de location de Coheris entrant dans le champ d'application d'IFRS 16 sont des contrats de locations immobilières dont les baux sont de 9 années ainsi que des contrats sur des véhicules de société qui s'étalent sur 4 années.

La durée du contrat retenue pour le calcul du passif est celle du contrat initialement négocié (durée exécutoire) sans prise en compte des options de résiliation anticipée ou d'extension.

Les durées et les modes d'amortissement sont les suivants :

Installations	5 ans linéaires
Matériel de bureau et informatique	3 à 4 ans linéaires
Mobilier de bureau	2 à 7 ans linéaires
Droit d'utilisation	Selon la durée d'engagement du contrat de location

Actifs financiers non courants

Les actifs financiers non courants sont principalement composés de titres de prêts et créances évalués au coût amorti.

Les prêts et créances évalués au coût amorti sont initialement comptabilisés à leur juste valeur majorée des coûts de transaction directement attribuables, puis évalués au coût amorti en appliquant la méthode dite du taux d'intérêt effectif.

Les actifs financiers non courants font l'objet d'une dépréciation s'il existe une indication

objective de perte de valeur. La perte de valeur correspond à la différence entre la valeur nette comptable et la valeur recouvrable, estimée d'après l'actualisation des flux de trésorerie attendus (actualisation au taux d'intérêt courant du marché pour un actif financier similaire pour les titres de participation non consolidés évalués au coût, au taux d'intérêt effectif d'origine pour les prêts et créances évalués au coût amorti).

Créances clients

Les créances clients sont valorisées au coût amorti conformément à la terminologie de la norme IFRS 9-Instruments financiers.

Autres créances

Au cours du premier semestre 2021, il a été mis en place une convention de cash pooling avec ChapsVision, suite aux excédents de trésorerie générés au cours de l'exercice.

Ce compte de cash pooling est rémunéré et génère des intérêts chaque fin de trimestre (année civile) sur le taux trimestriel déterminé au 3° du 1 article 39 du Code Général des Impôts.

Chiffre d'affaires et produits constatés d'avance

L'activité d'édition de logiciels faisant généralement l'objet de contrats distincts de licence, de maintenance et de services associés, les droits d'utilisation (licences revendues ou licences de produits Coheris) sont comptabilisés dès leur livraison.

Le chiffre d'affaires lié à la mise à disposition de nos licences en mode abonnement (hébergées ou non hébergées) est généralement reconnu linéairement sur la durée du contrat.

Les prestations faisant l'objet d'un contrat au forfait sont enregistrées selon la méthode à l'avancement. L'avancement est mesuré au prorata des coûts dépensés rapportés aux coûts à terminaison des contrats ; en conséquence, lorsque l'avancement est supérieur au montant des factures émises, une facture à établir est comptabilisée ; a contrario, lorsque les factures émises sont d'un montant supérieur au stade d'avancement, un produit constaté d'avance est enregistré.

Dans le cas exceptionnel où les services associés seraient considérés comme essentiels au fonctionnement du progiciel (modifications essentielles des caractéristiques techniques et/ou fonctionnelles intrinsèques du produit), le projet serait considéré dans son ensemble et serait comptabilisé suivant la méthode à l'avancement.

Dans le cadre de son activité, Coheris a conclu une convention avec ChapsVision en date du 06/01/2020 de mise à disposition de personnel ainsi qu'une convention en date du 01/07/2020 de mise à disposition des locaux. Coheris a refacturé aux différentes sociétés du groupe ChapsVision des frais correspondants à la mise à disposition de personnel et à la mise à disposition des locaux.

Information sectorielle

La norme IFRS 8 relative à l'information sectorielle impose d'analyser la performance de l'entreprise en fonction de secteurs opérationnels. Compte tenu de la nature de ses produits, des procédés de fabrication et de la typologie de ses clients, l'activité d'Editeur de Logiciels présente un caractère très intégré. De ce fait, Coheris est mono secteur. Néanmoins, et à titre d'information, Coheris présente une ventilation de son chiffre d'affaires par principales natures et par zones géographiques qui ne s'inscrit pas dans le cadre de l'application de la norme IFRS 8.

Provisions pour risques et charges

Les risques et charges identifiés à la clôture de l'exercice, mais dont la réalisation est incertaine font l'objet de provisions ; il s'agit plus particulièrement :

- des litiges,
- des pertes et pénalités probables sur les contrats,
- des indemnités de fin de carrière. Elles sont calculées selon la méthode de répartition des droits au prorata de l'ancienneté. Conformément à la norme IAS 19 révisée, les écarts actuariels sont enregistrés nets d'impôt en capitaux propres.

Les principales hypothèses qui ont été retenues pour l'évaluation des indemnités de fin de carrière sont les suivantes :

- calcul des droits selon la convention collective Syntec,
- âge de départ à la retraite 65 ans,
- taux de charges sociales : 48 %,
- table de mortalité : INSEE F 2019-2021,
- taux de sortie variable selon l'âge,
- taux d'augmentation annuel moyen des salaires : 5% jusqu'à 40 ans, 2% au-delà,
- taux d'actualisation de 4,02 %.

Impôts

Les impôts différés résultent des différences temporaires entre les valeurs comptables et fiscales des actifs et passifs de l'état de la situation financière IFRS et des déficits fiscaux dont la consommation est estimée sur un horizon raisonnable (5ans maximum). Ils sont calculés selon la méthode du report variable en appliquant les derniers taux d'impôts votés à la date de la clôture.

Coheris bénéficie de crédits d'impôt qui sont présentés en diminution des frais de développement financés.

La charge d'impôt du premier semestre est calculée en appliquant au résultat avant impôt le taux effectif annuel estimé pour l'exercice 2026, conformément à IAS 34. Ce taux a été estimé à 25%.

Calcul du résultat par action

Le résultat net IFRS par action est calculé en fonction du nombre moyen pondéré d'actions en circulation durant la période.

Le résultat net IFRS par action après dilution est calculé comme décrit ci-dessus, y compris le nombre moyen pondéré d'actions qui résulterait de la levée des options existantes. Ce calcul est effectué selon la méthode du rachat d'actions.

Passifs financiers

Les passifs financiers sont principalement composés d'emprunts, de dettes auprès des établissements de crédit ainsi que des dettes locatives (IFRS 16). Ils sont initialement comptabilisés à leur juste valeur (prenant en compte les éventuels coûts de transaction directement rattachables) puis évalués au coût amorti en appliquant la méthode dite du taux d'intérêt effectif.

Faits significatifs

Au 1er semestre 2026, COHERIS enregistre un chiffre d'affaires business de 7,7 M€, en augmentation de +9,0 % par rapport au 1er semestre 2025.

Cette croissance est portée par la progression soutenue des revenus issus des abonnements et des prestations de services, qui compense la diminution attendue des revenus liés aux licences perpétuelles et à leur maintenance associée.

Les revenus récurrents issus des abonnements (annual licences) poursuivent leur progression et atteignent 4,1 M€, en hausse de +15,4 %. Ils représentent désormais 54 % du chiffre d'affaires business du semestre, contre 51 % au premier semestre 2025.

Les revenus issus des licences perpétuelles et de la maintenance associée s'établissent à 0,9 M€, en recul de -32,3 %. Ils ne représentent plus que 11 % du chiffre d'affaires business, contre 18 % au premier semestre 2025.

Le chiffre d'affaires des prestations de services progresse de +22,1 %, à 2,7 M€, représentant 35 % du chiffre d'affaires business du semestre. Cette croissance bénéficie notamment de la réalisation de nouveaux projets.

Au 30 juin 2026, le stock de revenus récurrents en base annualisée (ARR) s'élève à 11,3 M€, contre 10,7 M€ au 31 décembre 2025, soit une progression de +5,7 % depuis le début de l'exercice.

Explication des postes des éléments financiers

Ecarts d'acquisition

Le montant net total des écarts d'acquisition ressort à 5 398 K€ identique au 31 décembre 2025.

Le chiffre d'affaires au 30 juin 2026 est en augmentation accompagné d'un résultat opérationnel qui est également en hausse. Les hypothèses de cash-flows prises lors de l'établissement des impairment test au 31/12/2025 ne sont pas remises en cause par les résultats obtenus au titre du 1^{er} semestre 2026. En l'absence d'indice de perte de valeurs, le management n'a pas réalisé d'impairment test au 30 juin 2026.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles nettes passent de 3 708 K€ au 31 décembre 2025 à 3 765 K€ au 30 juin 2026.

Les investissements en frais de développement ont été de 862 K€ et les amortissements correspondants de 922 K€ avant retraitement du crédit impôt recherche.

Créances d'exploitation

Les créances clients brutes s'élèvent à 3 824 K€ au 30/06/2026 (contre 5 998k€ au 31/12/2025). Les provisions clients comptabilisées au 30 juin 2026 s'élèvent à 80 K€.

Le poste Autres créances augmente principalement sous l'effet du cash pooling avec Chapsvision pour 22 M€ au 30/06/2026 contre 17 M€ au 31/12/2025.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

	30/06/26	31/12/25	30/06/25
Comptes bancaires	98	127	837
Provision pour dépréciation	- 26	- 26	- 26
Trésorerie et équivalents trésorerie	72	101	811

Provisions risques et charges

Elles évoluent comme suit par rapport au 31 décembre 2025.

	31/12/2025	Dotation	Reprise		30/06/2026
			Avec utilisation	Sans utilisation	
Indemnités de départ à la retraite	865	77	78		866
Autres	0				0
Total	865	77	78		866

A la connaissance de la société, il n'y a plus de litige en cours au 30/06/2026.

La provision liée aux indemnités de départ à la retraite augmente de 77 K€. Cette hausse s'explique principalement par le coût du service rendu. Au cours du premier semestre, Coheris n'a pas versé d'indemnité pour départ à la retraite.

Emprunts et dettes financières

En K€	Total	- 1 an	1 à 5 ans	+ 5 ans
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	211	211		
Autres dettes financières	444	444		
Sous Total	655	655		
Dettes financières IFRS 16	2 722	738	1 984	
Total dettes financières	3 378	1 392	1 984	

En décembre 2020, Coheris a encaissé un Prêt Garanti par l'Etat pour un montant de 2 M€, dont le remboursement sur une durée de 4 ans a démarré en janvier 2023.

Les autres dettes financières comprennent 444 K€ de comptes bloqués de participation rémunérés au taux de 6%.

Les dettes financières liées à IFRS 16 s'élèvent à 2 722 K€ (contre 3 116 K€ au 31/12/2025).

Autres dettes

Les autres dettes s'élèvent à 7 801 K€ et se compose principalement :

- i) Des produits constatés d'avance pour 5 159 K€ ;
- ii) Des dettes fiscales et sociales pour un montant de 2 642K€.

Ventilation du chiffre d'affaires

En K€	30/06/2026	30/06/2025
Licences	4 173	3 606
Refacturation au Groupe	713	833
Revenus récurrents de maintenance	823	1 241
Services associés	2 705	2 215
Total	8 414	7 895

Impôt sur les sociétés

Il se décompose comme suit en K€ :

En K€	30/06/2026	30/06/2025
Impôt dû	218	195
Impôt différé	417	330
Total	635	525

Le montant de l'impôt différé comprend notamment une charge d'IS à hauteur de 343 K€. Cette charge résulte de la consommation des déficits fiscaux antérieurs pour un montant de 1 372 K€.

La base de stock de déficits reportables activés au titre du premier semestre 2026 est de 5 586 K€ au taux de 25%.

L'écart entre l'impôt théorique et l'impôt effectif s'explique comme suit (en K€) :

	30/06/2026	30/06/2025
Résultat IFRS avant impôt	2 456	2 387
Charge d'impôt théorique (taux d'impôt : 25%)	510	597
Déficits activés		
Impact des charges définitivement non déductibles	7	9
Déficits fiscaux de l'exercice non activés	0	0
Amortissement du CIR non fiscalisé	-31	-80
Divers	149	-1
Charge d'impôt effective	635	525

Transactions avec les parties liées

Au titre du premier semestre, Coheris a enregistré un produit lié à la refacturation de certains collaborateurs à la société ChapsVision ainsi qu'à l'occupation d'une partie des locaux ainsi que d'autres refacturations diverses du 4 rue du Port aux Vins pour un montant total de 0,7 M€.

Engagements hors bilan

Néant.

Evénements postérieurs

Néant.

G - Rapport des Commissaires aux Comptes sur l'information financière semestrielle

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale et en application de l'article L. 451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels résumés de la société Coheris, relatifs à la période du 1er janvier 2026 au 30 juin 2026, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels résumés ont été établis sous la responsabilité du conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

1 Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France.

Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels résumés avec la norme IAS 34, norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

2 Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels résumés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels résumés.

Neuilly-sur-Seine, le 30 septembre 2026

Le commissaire aux comptes

Grant Thornton

Membre français de Grant Thornton International

Laurent Bouby

Associée